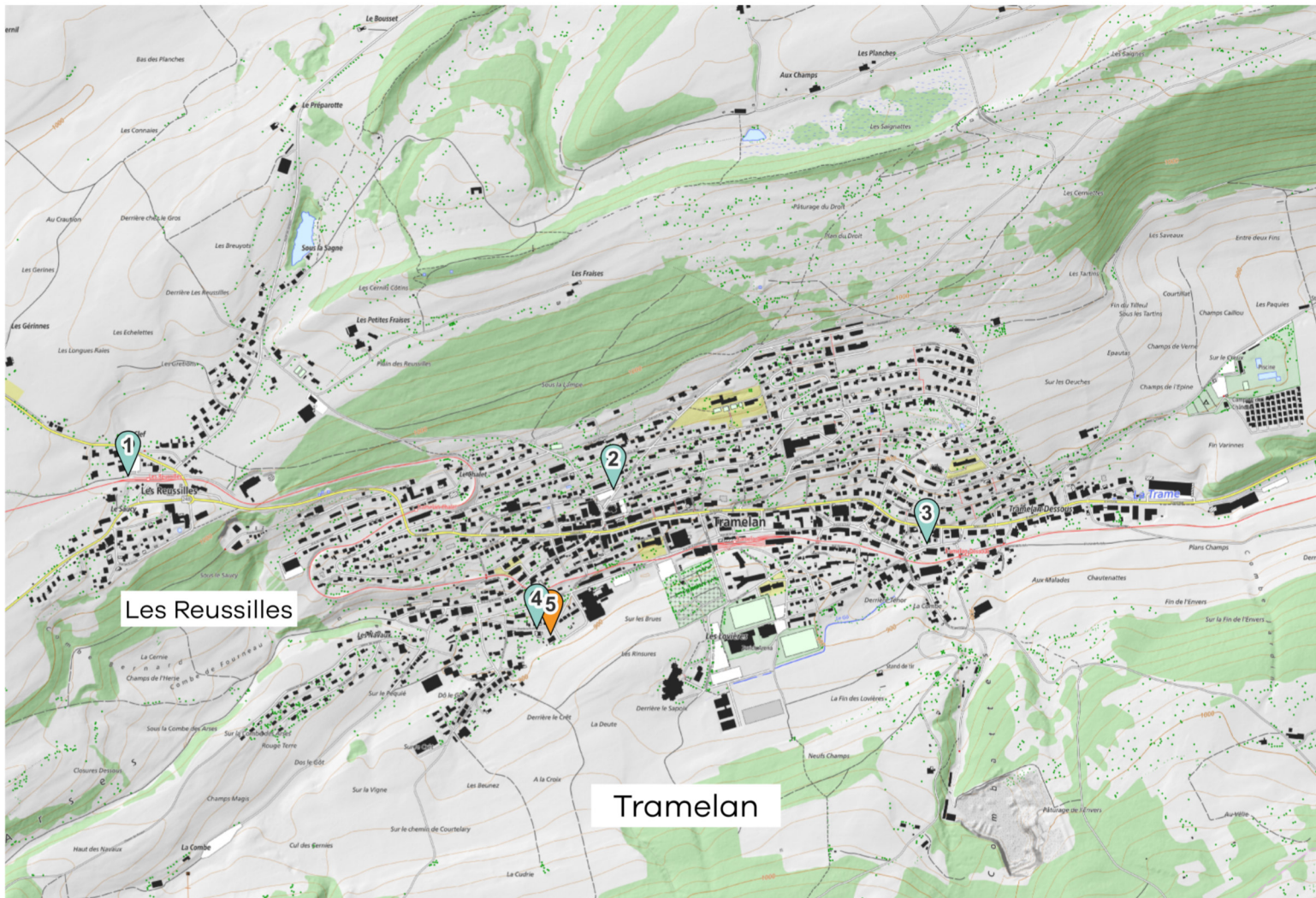




2024

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Données swisstopo 10.2023



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Tramelan



Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Mes SACS-POUBELLE

Les déchets ménagers doivent être déposés **uniquement avec des sacs Celtor taxés** dans les **conteneurs** semi-enterrés **attribués à chaque secteur** (www.tramelan.ch, rubrique Services Techniques; Déchets).

Conteneurs semi-enterrés utilisables les jours ouvrables de 6h à 20h (hors jours fériés et dimanches).

Mes ÉCOPOINTS (voir plan)

Les Reussilles (voir plan, no 1)

Champ de Foire (voir plan, no 2)

Rue du Pont (voir plan, no 3)

Rue de la Trame (voir plan, no 4)

Déchets récoltés : verre, PET, alu, boîtes de conserve, textiles.

Dépôts autorisés les jours ouvrables de 8h à 20h.

Mes DÉCHÈTERIES (voir plan)

Déchèterie communale - Rue de la Trame (voir plan, no 5).

Ouverture les lundis et les mercredis de 13h à 18h.

Déchets récoltés : papier, carton, appareils électriques et électroniques, ferraille, huiles usagées, solvant, déchets carnés, déchets encombrants des ménages, déchets inertes (en petite quantité).

Celtor SA à Tavannes et Rondchâtel

Ouvert tous les samedis de 8H00 à 11H30.

Les déchèteries de Celtor SA (Tavannes et Rondchâtel) prennent en charge plusieurs des déchets mentionnés dans la rubrique "Comment bien trier".

La liste de ces déchets est disponible sous : https://celtor.ch/documents/info-dechets/ID_admis-non-admins.pdf.

Contact et infos

Pour toute information relative aux infrastructures communales :

Services Techniques
Rue de la Promenade 3
2720 Tramelan
032 / 486 99 50
stt@tramelan.ch
www.tramelan.ch

Mon réflexe TRI A LA SOURCE

Quand je fais mes achats...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)** où je me rends, tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...).
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets :

Celtor SA 032 481 42 62

Les tournées effectuées dépendent du choix réalisé par les communes.

MEMODéchets offert par



Calendrier

Tramelan

Début des tournées : 07h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 1	Nouvel An			1 Lundi de Pâques		
M 2	Saint Berchtold			2		
M 3				3	1	
J 4		1		4	2	
V 5		2	1	5	3	
S 6		3	2	6	4	1
D 7		4	3	7	5	2
L 8		5	4	8	6	3
M 9		6	5	9	7	4
M 10		7	6	10	8	5
J 11		8	7	11	9 Ascension	6
V 12		9	8	12	10	7
S 13		10	9	13	11	8
D 14		11	10	14	12	9
L 15		12	11	15	13	10
M 16		13	12	16	14	11
M 17		14	13	17	15	12
J 18		15	14	18	16	13
V 19		16	15	19	17	14
S 20		17	16	20	18	15
D 21		18	17	21	19 Pentecôte	16
L 22		19	18	22	20 Lundi de Pentecôte	17
M 23		20	19	23	21	18
M 24		21	20	24	22	19
J 25		22	21	25	23	20
V 26		23	22	26	24	21
S 27		24	23	27	25	22
D 28		25	24	28	26	23
L 29		26	25	29	27	24
M 30		27	26	30	28	25
M 31		28	27		29	26
J		29	28		30	27
V			29 Vendredi Saint		31	28
S			30			29
D			31 Pâques			30
L						
M						

Calendrier

Tramelan

Début des tournées : 07h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L 1						
M 2				1		
M 3				2		
J 4		1 Fête nationale Suisse		3		
V 5		2		4	1	
S 6		3		5	2	
D 7		4	1	6	3	1
L 8		5	2	7	4	2
M 9		6	3	8	5	3
M 10		7	4	9	6	4
J 11		8	5	10	7	5
V 12		9	6	11	8	6
S 13		10	7	12	9	7
D 14		11	8	13	10	8
L 15		12	9	14	11	9
M 16		13	10	15	12	10
M 17		14	11	16	13	11
J 18		15	12	17	14	12
V 19		16	13	18	15	13
S 20		17	14	19	16	14
D 21		18	15	20	17	15
L 22		19	16	21	18	16
M 23		20	17	22	19	17
M 24		21	18	23	20	18
J 25		22	19	24	21	19
V 26		23	20	25	22	20
S 27		24	21	26	23	21
D 28		25	22	27	24	22
L 29		26	23	28	25	23
M 30		27	24	29	26	24
M 31		28	25	30	27	25 Noël
J		29	26	31	28	26 Sainte Etienne
V		30	27		29	27
S		31	28		30	28
D			29			29
L			30			30
M						31



Comment bien trier ?



Ordures ménagères sacs Celtor
Les déchets ménagers doivent être déposés uniquement avec des sacs Celtor taxés dans les conteneurs semi-enterrés attribués à chaque secteur (utilisables les jours ouvrables de 06h00 à 20h00).



Appareils électriques et électroniques
Par les points de vente. Fondation SENS, www.erecycling.ch, 043/255.20.00. A déposer sur les points officiels. (GROUPE AVEC LA FERRAILLE). Ou à la déchèterie Trame 13 (à l'intérieur).



Déchets compostables ménagers
Sur les points officiels, sacs biodégradables refusés. Branches MAX. ø 12cm; long. 2m; fagots ficelés ø 50cm. Admis: gazon, feuilles, foin, déch. jardin, copeaux, bois non traités ou vernis. Poids max. 25kg.



Capsules Nespresso (aluminium)
A déposer à la déchèterie Trame 13 (à l'extérieur).



Tournée spéciale branches
Tournée prévue au mois d'avril, réservée pour les déchets verts en vrac. Les dates et informations détaillées seront communiquées par voie de presse.



Flacons en plastique avec bouchon
A déposer dans le sac poubelle officiel Celtor, au besoin les débiter ou les compacter.
Par les points de vente.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures
Les déchets de repas, lavures doivent être jetés dans le sac poubelle officiel Celtor.



Verre
Débranchés de leurs capsules, bouchons, couvercles ou autres éléments n'étant pas du verre. A déposer dans les écopoints ou à la déchèterie Trame 13 (à l'extérieur), respecter la séparation de teintes.



Papier
A déposer ficelé uniquement (sacs ou cabas refusés) le jour de la collecte sur les points officiels. Possibilité d'utiliser un conteneur autorisé muni d'un autocollant officiel. Ou à la déchèterie Trame 13 - En vrac.
La collecte débute à 07h00.



Bois non traité payants
A livrer à Celtor pour élimination et contre paiement.



Carton propre
A déposer aplati, ficelé ou compacté dans un carton sur les points officiels. NON ADMIS : berlingots, cartons pelliculés ou souillés, tambours de lessive. Ou à la déchèterie Trame 13 (à l'intérieur) - Plié.
La collecte débute à 07h00.



Aluminium et boîtes de conserve
A déposer dans les conteneurs ad hoc des écopoints ou de la déchèterie Trame 13 (à l'extérieur).



Déchets encombrants combustibles
payants
Sont considérés comme encombrants, les objets sans collecte sélective et NENTRANT PAS DANS UN SAC CELTOR. A déposer sur les points officiels. Ou contre paiement à la déchèterie - Poids max. 50kg.



Aérosols
Important : vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion). Selon la matière, à déposer avec l'alu ou dans le sac poubelle officiel Celtor.



Ferraille (objets métalliques)
UNIQUEMENT : objets provenant des ménages et d'un poids max. de 50 Kg. A déposer sur les points officiels. (GROUPE AVEC LES APP. ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES). Ou à la déchèterie Trame 13. La collecte débute à 07h00.



Berlingots / Briques à boissons
Les emballages en carton pour lait et autres boissons sont des déchets composites (formés de différentes matières) et ne peuvent pas être recyclés avec le carton. A déposer dans le sac poubelle officiel Celtor.



Huiles minérales et végétales
A vider dans les conteneurs ad hoc de la déchèterie Trame 13 (à l'intérieur) en veillant à bien séparer les huiles végétales (de cuisine) et minérales (de graissage).



Textiles et chausssures
Propres uniquement, à remettre lors des collectes spéciales des organismes spécialisés ou à déposer dans les conteneurs ad hoc des écopoints ou à la déchèterie Trame 13 (à l'extérieur).



Déchets inertes (petites quantités)
Avec les déchets de chantier: Parcellaine, faïences tels que vaisselles, carrelages, pots de fleurs, verre à vitre, miroirs, repris EN PETITES QUANTITES par Celtor SA à Tavannes (032.481.42.62) ou à la déchèterie Trame 13.



Cendres de bois
Attention danger d'incendie! Elles peuvent contenir des braises incandescentes plusieurs jours! A entreposer au min. 3 jours dans un récipient métallique fermé, sur socle incombustible. A déposer dans le sac Celtor.



Dépouilles d'animaux
Quelle que soit leur taille (max. 50 kg), les dépouilles d'animaux doivent absolument être éliminées par des centres ad hoc. Pour Tramelan, on peut les apporter à la déchèterie Trame 13 (à l'intérieur).



PET
A déposer prioritairement dans les conteneurs ad hoc des points de vente. Ou dans ceux des écopoints ou à la déchèterie Trame 13 (à l'extérieur).



Piles et accumulateurs
A déposer en priorité dans les conteneurs ad hoc des points de vente. Les batteries de véhicules sont à restituer aux points de vente ou à la déchèterie Trame 13 (à l'intérieur).



Tubes lumineux (néon) / LED
Par les points de vente. Fondation SENS, www.erecycling.ch, 043/255.20.00.



Pneus
A restituer aux points de vente.



Médicaments
A restituer aux points de vente.



Déchets spéciaux des ménages
A restituer en priorité aux points de vente. Possibilité de restituer des petites quantités à la déchèterie Trame 13 (à l'intérieur).



Cartouches d'encre pour imprimantes
A restituer aux points de vente.



Sagex
Les petits blocs sont à fractionner et déposer dans le sac poubelle officiel Celtor, les grands blocs uniquement peuvent être déposés à la déchèterie Trame 13. ENTREPRISES EXCLUES.



Plastiques agricoles
A restituer en priorité aux points de vente. Avec des sacs Celtor taxés dans les conteneurs semi-enterrés attribués à chaque secteur.



Mes déchèteries :

Déchèterie communale - Rue de la Trame : ouverture les lundis et les mercredis de 13h à 18h.

Ouverture spéciale : le mercredi 3 janvier et le lundi 5 août de 10h à 12h et de 13h à 18h. Fermeture à 16h les veilles de jours fériés. Fermeture les jours fériés et entre Noël et Nouvel-An.

Déchèterie Celtor SA - Ronde-Sagne Tavannes : ouverture tous les samedis de 08h00 à 11h30. L'accès gratuit à la déchèterie est réservé exclusivement aux habitants des communes membres de Celtor SA.

Mes tournées spéciales de collecte :



Tournée spéciale branches :

Tournée prévue au mois d'avril, réservée pour les déchets verts en vrac. Les dates et informations détaillées seront communiquées par voie de presse.



Appareils électriques/électroniques :

Collecte périodique. Dates de collecte 2024 : **02.05** et **19.09**



Objets métalliques (ferraille) :

Collecte périodique. Dates de collecte 2024 : **02.05** et **19.09**



Papier :

Collecte périodique. **La collecte débute à 07h00.**

Dates de collecte 2024 : **17.01. / 13.03 / 24.04 / 03.07 / 11.09 / 30.10**



Carton :

Collecte périodique. **La collecte débute à 07h00.**

Dates de collecte 2024 : **31.01 / 10.04 / 19.06 / 07.08 / 02.10 / 04.12**



Déchets encombrants combustibles :

Collecte périodique. **La collecte débute à 07h00.**

Dates de collecte 2024 : **15.02 / 30.05 / 22.08 / 14.11**



Tournée des conteneurs 800 L pour les entreprises :

La collecte a lieu tous les lundis et débute à 07h00.

Sauf les lundis 01.04 / 20.05 remplacés par les mercredis 03.04 / 22.05